

Communiqué de presse

Transports publics du Littoral neuchâtelois

Rénovation des funiculaires et équipements d'autobus en filtres à particules

Le Conseil d'Administration des TN s'est réuni le jeudi 2 novembre. Il a accepté deux importants crédits d'investissement pour la rénovation des funiculaires La Coudre – Chaumont et Ecluse – Plan. Il a également entériné la proposition d'équiper 17 autobus en filtres à particules.

Jeudi 2 novembre, le Conseil d'Administration des Transports publics du Littoral neuchâtelois (TN) tenait séance au siège social de la Compagnie, à Neuchâtel. Il a accepté, à l'unanimité, des crédits d'investissement pour la rénovation des funiculaires La Coudre – Chaumont et Ecluse – Plan, se montant, respectivement, à CHF 3.2 mios et CHF 3.8 mios.

La Coudre – Chaumont

Concernant les interventions techniques, il s'agira de procéder au remplacement du treuil, car sa partie mécanique date de 1910. Par ailleurs, la puissance de l'installation sera augmentée. Des éléments électroniques âgés de plus de 25 ans seront en outre renouvelés. Ces améliorations permettront de retirer l'une des voitures et de desservir la ligne par une seule voiture. Les coûts d'exploitation s'en trouveront légèrement diminués, mais la capacité de transport de voyageurs demeurera identique.

Dans les années 1990, les restaurations avaient commencé par le renouvellement des voitures en 1995, puis avaient été poursuivies par la reconstruction de la voie. L'année prochaine, les bâtiments de la Coudre et de Chaumont seront également rénovés. L'ensemble des travaux au funiculaire La Coudre - Chaumont se dérouleront en automne 2007, pendant 12 semaines.



*Station de Chaumont :
treuil de 1910.*

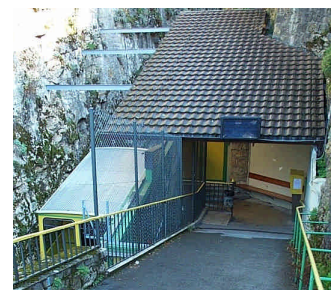
Ecluse – Plan



Station de l'Ecluse.

Les installations du funiculaire Ecluse – Plan ont été automatisées en 1985. Les équipements électrotechniques et électroniques, tels que les entraînements, le moteur, les asservissements électriques et électroniques, ainsi que la télécommande, doivent être renouvelés. Leurs fournisseurs ont disparu et les pièces de rechange ne sont, par conséquent, plus disponibles.

La voie a été posée en 1907 et présente des signes d'usure marqués. Elle sera entièrement refaite. Non seulement les rails de type clavette mis en place il y a 100 ans ne sont plus livrables, mais encore les pinces des freins de rails exigent un seul et unique profil. Enfin, les stations seront réaménagées afin de répondre aux exigences de la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) et d'être accessibles aux chaises roulantes et aux poussettes. Les travaux au funiculaire Ecluse - Plan dureront 16 semaines et sont planifiés pour 2008.



Station de la Boine.



Station de la Côte.



Station du Plan.

Filtres à particules

Le Conseil d'administration des TN est sensible à la problématique du smog hivernal et des pics d'ozone estivaux. Ses décisions doivent cependant obéir à un cadre budgétaire restreint. Néanmoins, il a pu donner son accord, à l'unanimité, à l'équipement en filtres à particules des 17 autobus les plus récents. Les collectivités publiques participent à l'indemnisation des coûts de ces équipements. Les véhicules en question ont été acquis en 2002 et 2005 et répondent aux normes EURO III. Les filtres à particules, d'usine, seront posés par le constructeur du moteur au début de l'année 2007.

Transports publics du Littoral neuchâtelois, le 3 novembre 2006